



Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) Rapport annuel 2015

Généralités

Créée en 1998, la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) est un organe consultatif du Conseil fédéral. Nommée par ce dernier, elle est composée d'experts de différents milieux qui s'engagent en la matière et sont indépendants de l'industrie du tabac.

Pour l'année sous revue, la CFPT comptait 15 membres, répartis comme suit : sept femmes (47 %), huit hommes (53 %) et les trois langues nationales y étaient représentées (60 % pour l'allemand, 33 % pour le français, 7 % pour l'italien). La commission s'est réunie lors de trois séances plénières d'une demi-journée et au cours d'une retraite d'un jour. Différents membres de la commission ont élaboré des documents de référence ainsi que des prises de position et ont participé aux groupes de travail de la commission. Les dossiers suivants ont marqué l'année :

Prise de position relative à l'avant-projet de loi sur les produits du tabac

Comme l'année précédente, la CFPT a étudié en profondeur l'avant-projet de loi sur les produits du tabac, un pilier de la prévention du tabagisme.

En juin 2015, le Conseil fédéral a décidé de conserver l'orientation générale de l'avant-projet de loi, considérant que le texte était équilibré. Suite à cette décision, la CFPT a rédigé un communiqué de presse, dont les principaux messages étaient les suivants :

- La future loi sur les produits du tabac doit prévoir une réglementation stricte et efficace, qui reflètera les résultats de la recherche dans le domaine de la prévention et s'appuiera sur les expériences positives réalisées dans d'autres pays. Seule la mise en œuvre d'une telle loi permettra de faire diminuer le nombre très élevé de jeunes fumeurs.
- La souffrance et les frais engendrés par le tabagisme pourraient être en grande partie évités par la mise en place d'une *restriction globale de la publicité et du parrainage* en faveur des produits du tabac et de mesures complémentaires.
- La loi sur les produits du tabac doit créer les bases nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures.

[Lien](#) vers le communiqué de presse de la CFPT

La CFPT a élaboré un autre communiqué de presse en novembre 2015, lorsque le Conseil fédéral a transmis le texte au Parlement.

[Lien](#) vers le communiqué de presse de la CFPT

Prise de position relative au projet de stratégie nationale Addictions

Après l'ouverture de la consultation relative au *projet de stratégie nationale Addictions 2017-2024* par le Département fédéral de l'intérieur en mai 2015, la CFPT a préparé une prise de position pendant l'été.

Les messages principaux étaient les suivants :

- La CFPT est en faveur d'une stratégie-cadre dans le domaine des addictions et est prête à s'engager de façon active et constructive en ce sens. Toutefois, la commission ne peut soutenir le texte tel qu'il a été présenté. Celui-ci contient en effet de nombreux éléments qui sont incompatibles avec la stratégie de prévention du tabagisme, qui la contredisent ou ne tiennent pas assez compte tant du rôle important qu'elle joue dans la lutte contre les maladies chroniques que de son positionnement particulier par rapport à l'industrie.
- La ratification de la CCLAT doit impérativement être mentionnée.
- Les messages à caractère général doivent être différenciés pour l'alcool, le tabac et les drogues illégales (p. ex., en fonction de l'ampleur du problème). Les tableaux doivent également présenter des chiffres sur le tabagisme.
- Les problèmes d'addiction sont également liés à l'offre / à l'industrie correspondante ainsi qu'à l'environnement, et pas seulement aux consommateurs (→ revoir la focalisation sur l'individu).
- Il faut différencier la définition de comportement à faible risque / de réduction des risques (*harm reduction*) dans le cas du tabagisme.
- Les mesures de régulation sont trop peu différenciées ; par ex., aucune intervention n'est prévue dans le domaine de la promotion.
- Les alternatives à la cigarette (p. ex., cigarette électronique, snus) ne sont pas mentionnées.
- La stratégie aborde les problèmes en fonction de leur pondération ; ce principe doit être souligné.
- Des objectifs doivent être définis pour les différentes substances.

Prise de position relative au projet de stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles

En août 2015, l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé et Promotion Santé Suisse ont ouvert la consultation sur le *projet de stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT)*. La CFPT a élaboré une prise de position, dont les points principaux étaient les suivants :

- Le document stratégique en appelle trop peu à la responsabilité individuelle ; il faudrait donner plus de poids à cet élément. Les attentes formulées à l'encontre des personnes concernées ne doivent pas être renforcées. D'un autre côté, le groupe cible est très hétérogène, et sa capacité à assumer sa responsabilité individuelle dépend du type d'information communiqué et de son accessibilité. L'esprit de solidarité ne doit pas passer à la trappe.
- Les fournisseurs (p. ex., fabricants, employeurs) doivent eux aussi assumer leurs responsabilités.
- Des mesures structurelles doivent précéder les mesures individuelles.
- A plusieurs reprises, le document stratégique ne donne pas d'indications précises sur la nature des acteurs.
- Le texte ne définit aucun objectif mesurable. Le but / l'utilité de la stratégie MNT ne sont pas clairement identifiables.
- Les points communs avec la stratégie Addictions restent à déterminer.
- Les objectifs et la stratégie MNT de façon générale doivent être plus concrets, notamment au niveau des mesures. A ce stade, la stratégie fait plutôt penser à une vision.
- La formation et la formation continue doivent être clairement réglementées pour les professions de la santé.

Démissions / Renouvellement intégral pour la période 2016 à 2019

Les membres suivants se sont démis de leur fonction pour la fin 2015 :

- M. Bruno Meili, président
- Prof. Jacques Cornuz, vice-président
- M^{me} Valérie Borioli Sandoz
- M^{me} Léonie Chinet
- Prof. Claude Jeanrenaud
- Prof. Daniel Süss
- M^{me} Corinne Wahl

A la suite du renouvellement intégral des commissions extraparlimentaires pour la période administrative 2016 à 2019, le Conseil fédéral a défini la composition de la CFPT à la fin du mois de novembre 2015. La liste des membres élus par le Conseil fédéral a été publiée le 4 décembre 2015 sur la page suivante :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/commissions-extraparlimentaires.html>

Perspectives

La CFPT continuera à traiter les dossiers précités et soutiendra le Conseil fédéral ainsi que l'OFSP dans le cadre de sa fonction consultative. Conjointement avec d'autres partenaires, elle s'engagera, en qualité de membre consultatif de la direction stratégique du Programme national tabac, en faveur du développement et de la mise en œuvre de la stratégie contre le tabagisme. Dans l'intérêt de la santé publique, elle continuera d'apporter ses conseils en 2016 également, pour la suite des travaux sur les deux nouvelles stratégies nationales dans le domaine des addictions et de la prévention des maladies non transmissibles.

Membres de la commission jusqu'à la fin de la législature (2015) :

- **Bruno Meili, président de la CFPT**
- Petra Baumberger, Fachverband Sucht
- Bernasconi-Mamie Evelyne, D^r en droit, membre du conseil de fondation de *pro aere*
- Beutler Thomas, Association suisse pour la prévention du tabagisme
- Borioli Sandoz Valérie, lic. ès lettres, Travail Suisse (ad personam)
- Chinet Léonie, Etat de Vaud, Service de santé publique
- Conrad Judith, Swiss Olympic, Ittigen près de Berne
- Cornuz Jacques, Prof. D^r méd., Policlinique Médicale Universitaire, CHUV, Lausanne
- Jeanrenaud Claude, Prof., Institut de recherches économiques et régionales, Université de Neuchâtel
- Lee Chung-Yol, D^r méd., médecin cantonal du canton de Fribourg
- Löffel Ruedi, Service pour la prévention des dépendances, Croix-Bleue
- Schuurmans Macé, D^r méd., Clinique de pneumologie, Hôpital universitaire Zurich
- Strozzi Elena, secteur Air extérieur et intérieur, Ligue pulmonaire suisse
- Süss Daniel, Prof., Département de psychologie appliquée, Haute école des sciences appliquées de Zurich
- Wahl Corinne, Centre d'information de l'Association pour la prévention du tabagisme (CIPRET) Genève